

## Garantie

### Généralités

1. Conformément à la législation nationale et/ou européenne, les consommateurs ont des droits liés à l'achat de produits de consommation. Les clauses de garantie ci-dessous ne portent aucune atteinte à ces droits.
2. La présente garantie est accordée par la société NV ROLAND CENTRAL EUROPE, sise à Houtstraat 3, 2260 WESTERLO (Belgique), enregistrée auprès de la BCO sous le numéro 0422.585.547, ou par l'une de ses adresses de vente officielles (dont la liste peut être consultée sur notre site web: [www.rolandce.com](http://www.rolandce.com)).

### Qui bénéficie de cette garantie?

1. Cette garantie est exclusivement destinée aux utilisateurs Roland dont l'enregistrement nous est parvenu dans les 30 jours suivant l'achat d'un produit. L'enregistrement doit être répété pour chaque produit. Les utilisateurs Roland achetant plusieurs produits et souhaitant bénéficier de cette garantie sont tenus de s'enregistrer pour chaque produit séparément. L'enregistrement doit chaque fois être effectué dans les 30 jours suivant l'achat du produit en question.
2. L'enregistrement doit se faire par le biais du site web [www.rolandce.com](http://www.rolandce.com) en cliquant sur [www.rolandce.com/register](http://www.rolandce.com/register). Lors de la procédure d'enregistrement du produit acheté, vous devez fournir divers renseignements liés à l'acquisition comme le numéro de série du produit. Ce dernier est vérifié pour déterminer si le produit en question a effectivement été distribué par Roland Central Europe. Si le numéro de série du produit n'est pas reconnu par notre système, vous serez prié de contacter le revendeur chez qui vous avez acheté le produit. Si le numéro de série du produit est reconnu, l'enregistrement se clôture par l'attribution d'un numéro d'utilisateur Roland personnel que vous pouvez utiliser pour accéder à notre assistance technique ou pour renvoyer un produit pour réparation.
3. Cette garantie s'applique exclusivement aux produits achetés auprès d'un revendeur agréé par NV ROLAND CENTRAL EUROPE. Elle ne couvre pas les produits achetés ailleurs qu'au Benelux ou en France, voire chez un revendeur non agréé par Roland Central Europe. Nous vous invitons dès lors à consulter la liste de nos revendeurs agréés sur [www.rolandce.com](http://www.rolandce.com).
4. Pour bénéficier de votre garantie en cas de problème, vous devez ramener le produit et la preuve d'achat (facture ou bon de caisse) CHEZ LE REVENDEUR chez qui vous avez acheté le produit, en prenant soin de lui communiquer votre numéro d'utilisateur Roland et de soumettre une description claire du problème. Votre revendeur peut éventuellement recevoir l'autorisation de Roland Central Europe de faire réparer votre produit par son propre SAV. Sinon, l'instrument est envoyé à Roland Central Europe ou à un centre de réparation agréé puis renvoyé au revendeur.

### Portée de cette garantie

1. Les clauses de garantie prévoient une garantie de 3 ans sur les produits Roland et Boss enregistrés couvrant pièces et main d'œuvre. Les accessoires étant exclus de la présente garantie, ils sont uniquement couverts par la garantie légale. Les pédales Boss Compact sont couvertes par une garantie de 5 ans.

2. Roland Central Europe se réserve le droit de réparer ou de remplacer le produit, sans que l'acquéreur ne paie les pièces ou la main-d'œuvre, si le problème est signalé avant expiration de la garantie et à condition, cependant, que Roland Central Europe puisse reproduire le défaut ou le problème dans ses locaux. Cette garantie ne s'applique cependant pas aux dommages résultant d'une utilisation abusive, d'une mauvaise utilisation, d'un mauvais entretien ou d'un maniement anormal, d'une fuite de liquide ou d'une défaillance des piles ni aux dommages directs ou indirects dus à un autre produit. Cette garantie ne s'applique pas non plus si le produit a été altéré ou modifié de quelque façon que ce soit ou si le dommage est dû à une réparation ou à un entretien effectué par toute autre personne que Roland Central Europe ou un centre de SAV agréé par Roland. Cette garantie n'inclut pas les dommages résultant d'accidents ou de causes extérieures.

### Autres avantages

Outre la garantie décrite plus haut, les utilisateurs Roland enregistrés bénéficient également de :

- l'assistance technique gratuite par téléphone (0032 14 57 58 11)
- l'assistance technique gratuite en ligne
- newsletters gratuites informant les utilisateurs des dernières évolutions

Les utilisateurs enregistrés peuvent en plus contacter notre service d'assistance technique en appelant le 0032 14 57 58 11 (du lundi au jeudi de 09h00~17h00 et le vendredi de 09h00~16h30) ou par e-mail (voyez [www.rolandce.com](http://www.rolandce.com) pour l'adresse).

Toutes les interventions techniques effectuées à votre demande sont sauvegardées dans votre dossier individuel comprenant toutes les informations liées à la garantie et les données connexes.

### Protection de la vie privée

Les données à caractère personnel obtenues par Roland Central Europe peuvent être traitées notamment à des fins de prospection commerciale et de promotion de nos articles, de gestion de fichiers de clientèle, de marketing, de relations publiques, etc.

Vous pouvez vous opposer à l'exploitation de vos données personnelles à des fins de prospection commerciale. Vous bénéficiez en outre d'un droit de regard et d'information sur les données en question ainsi que d'un droit de rectification.

Le traitement des données à caractère personnel est régi par la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel (Moniteur belge du 18 mars 1993). Pour plus de renseignements sur le sujet, vous pouvez contacter Roland Central Europe ou la Commission de la protection de la vie privée.

Nous vous invitons aussi à prendre connaissance de notre «Clause de non-responsabilité» disponible sur notre site web [www.rolandce.com/legal/disclaimer\\_FR.html](http://www.rolandce.com/legal/disclaimer_FR.html) dont le contenu est confirmé dans son intégralité.